

PRÉVENIR ET SENSIBILISER DANS LE CADRE SCOLAIRE

Cécile Chartrain

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire | « Cahiers de l'action »

2013/3 N° 40 | pages 55 à 70

ISSN 1772-2101

ISBN 9782111296428

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2013-3-page-55.htm>

Pour citer cet article :

Cécile Chartrain, « Prévenir et sensibiliser dans le cadre scolaire », *Cahiers de l'action* 2013/3 (N° 40), p. 55-70.

Distribution électronique Cairn.info pour Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

© Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Prévenir et sensibiliser dans le cadre scolaire

CÉCILE CHARTRAIN

« En seconde, lors des cours d'EPS, je devais me changer dans les toilettes pour éviter les agressions homophobes des autres élèves de ma classe. Le groupe de garçons m'a menacé plusieurs fois de me "mettre à poil sous la douche". Le professeur d'EPS a laissé faire sans sanctionner les agresseurs. » (Gaspard, 17 ans.)

Des témoignages comme celui-ci, l'association SOS homophobie en reçoit très régulièrement. Ainsi, sur un total de 1 556 témoignages, 5 % des appels reçus par SOS homophobie en 2011 relevaient de situations intervenues dans le milieu scolaire ou l'enseignement supérieur.

Il en va pourtant de l'homophobie comme du racisme : l'ignorance, la méconnaissance de l'Autre, favorisent la peur et constituent le terreau privilégié à partir duquel peuvent se développer la stigmatisation, la mise à l'écart et la discrimination. Aussi, l'école, qui forme les adultes de demain, devrait être un lieu d'acquisition des connaissances mais également d'apprentissage du « vivre ensemble avec ses différences » plutôt que d'apprentissage de la violence, de l'exclusion et de la discrimination.

De la théorie à la pratique : des obstacles encore à lever

Pendant longtemps, il fut très difficile d'aborder la question de la diversité des sexualités dans le cadre scolaire en France, car il n'y avait aucun texte officiel encourageant et/ou encadrant cette éventualité. La seule approche de la sexualité admise était celle des sciences naturelles, qui se focalisait sur la fonction reproductive. Si la prévention du sida a été intégrée dans les programmes de biologie dès 1987, il a fallu attendre le début des années 2000 pour que différentes lois et circulaires permettent d'aborder la sexualité autrement que comme une source de risque, à savoir comme une « composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen ». L'Éducation nationale s'est également engagée dans une démarche active de lutte contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle, en encourageant la mise en place de dispositifs et d'actions de prévention contre l'homophobie.

Des principes ambitieux

Si différentes circulaires ont permis de la renforcer depuis, la loi du 4 juillet 2001 continue de servir de principal repère en matière d'éducation à la sexualité dans le cadre scolaire²³. Elle stipule en particulier qu'« une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène ». Les modalités de cette éducation à la sexualité sont précisées par ailleurs, notamment en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les préjugés sexistes et les possibilités d'intervention d'acteurs extérieurs aux personnels des établissements.

C'est dans la circulaire de préparation de la rentrée scolaire 2008 (circulaire n° 2008-042 du 4 avril 2008) qu'apparaît pour la première fois une mention du rôle de l'école en matière de lutte contre l'homophobie. Cette circulaire est en effet structurée autour de dix grandes orientations prioritaires, dont l'une vise explicitement à lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences à l'école, « notamment l'homophobie », et ce « par tous les moyens, prévention et sanction ». La circulaire de préparation de la rentrée 2009 (circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009) insiste sur la nécessité que les règlements intérieurs mentionnent le refus de toutes les formes de discrimination, les nomment clairement et interdisent tout harcèlement, propos injurieux ou diffamatoires. S'inscrivant dans une démarche clairement volontariste, elle mentionne aussi des manières concrètes d'agir pour lutter contre les discriminations homophobes dans les établissements scolaires, campagnes d'affichage et promotion du dispositif d'écoute téléphonique Ligne Azur (voir p. 46) comprise.

La lutte contre l'homophobie a pris un tournant décisif avec l'élection de François Hollande en mai 2012, d'autant que l'égalité pour tou-te-s figurait parmi ses engagements de campagne. Indépendamment du projet de loi Taubira sur le mariage et l'adoption, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a confié à l'automne à la ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, la mission d'animer la coordination du travail gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre²⁴. L'objectif était de conduire un dialogue avec un grand nombre d'acteurs et associations de terrain, au travers d'une large consultation articulée en six groupes de travail afin d'élaborer un programme d'action gouvernemental dont les principaux axes ont été présentés fin octobre 2012. L'idée de « s'appuyer sur la jeunesse pour faire évoluer les mentalités » était constituée en priorité. Elle était déclinée en six points renvoyant largement au rôle des institutions scolaires :

- dans le milieu scolaire, développer l'éducation à la sexualité et à l'égalité ;
- prévenir les violences homophobes à l'école ;
- dans l'enseignement supérieur, mieux accompagner les étudiants en situation de mal-être ;
- faire de la lutte contre l'homophobie une priorité des plans de santé publique ;
- réaffirmer les valeurs du sport et de l'éducation populaire ;
- changer les représentations.

Parallèlement, Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a commandé deux rapports traitant plus ou moins directement des jeunes et de la lutte contre l'homophobie dans le cadre scolaire : l'un à Michel Teychenné (qui était en charge des questions LGBT pour

23. La circulaire du 11 avril 1996 avait introduit l'obligation de l'éducation à la sexualité pour les élèves de 4^e et de 3^e seulement, à raison de deux heures minimum par an.

24. C'est-à-dire des violences et des discriminations gayphobes, lesbophobes, biphobes et transphobes.

François Hollande durant la campagne électorale de 2012) sur l'homophobie à l'école²⁵; l'autre à Éric Debarbieux sur les violences en milieu scolaire.

Des insuffisances dans la mise en œuvre de ces dispositifs

La volonté politique qui semble animer le nouveau gouvernement permet de légitimer les interventions en milieu scolaire autour de la lutte contre l'homophobie et de la sensibilisation à la diversité des sexualités. Pourtant, non seulement les règlements intérieurs des établissements scolaires sont rarement mobilisés pour sanctionner les propos ou actes homophobes, mais l'application de la loi de 2001 généralisant le principe d'éducation reste problématique. En effet, le système repose essentiellement sur la bonne volonté des chefs d'établissement, qui ont le dernier mot en cas de proposition d'un enseignant, d'une infirmière scolaire ou d'une assistante sociale. En pratique, les chefs d'établissement craignent souvent la désapprobation des parents d'élève et préfèrent en conséquence l'inertie. Quand initiative il y a sur le sujet, elle émane bien souvent d'un membre de l'équipe pédagogique particulièrement sensible à la question.

L'homosexualité peut être abordée par les enseignants sans même s'éloigner des programmes scolaires. Les professeurs de français savent que les personnages et les passions amoureuses autres qu'hétérosexuels abondent dans de très grandes œuvres littéraires (voir l'encadré p. 59). Doit-on passer ces aspects sous silence, là où l'on inviterait les élèves à commenter les affres de la passion amoureuse chez Emma Bovary ou Julien Sorel? Et cela a-t-il un sens, pour un professeur d'histoire, par exemple, d'évoquer l'Antiquité en taisant la place des relations homosexuelles dans la société?

■ QU'EST-CE QU'UN CESC ?

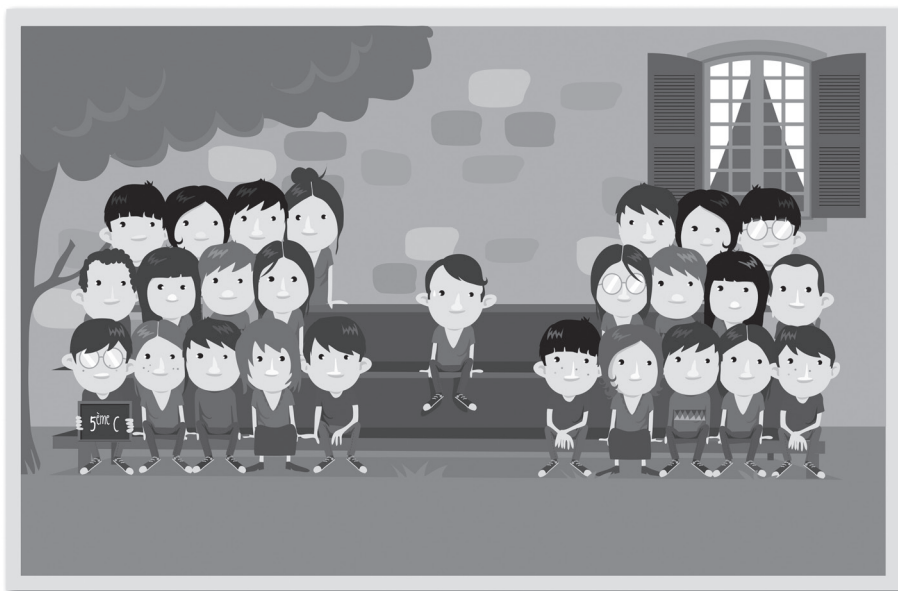
Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré, est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

Il n'est pas rare que les initiatives autour de l'homosexualité soient liées à la vie interne de l'établissement. Dans ce cas, l'équipe pédagogique concevra d'autant plus aisément la nécessité d'un travail sur la durée et pourra s'appuyer, pour le concrétiser, sur le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) de l'établissement, ou inscrire son action dans le cadre d'un programme d'actions large portant sur les discriminations. Pour le reste, nombre d'acteurs de l'Éducation nationale sont ouverts et conscients de l'intérêt d'actions de sensibilisation contre l'homophobie mais se trouvent désarmés pour l'aborder par méconnaissance de la problématique, manque d'information concernant les dispositifs sur lesquels ils pourraient s'appuyer et

déficit de garde-fous institutionnels. De plus, la disponibilité des personnels de l'Éducation nationale est insuffisante, sachant qu'aucun aménagement spécifique explicite n'est prévu pour aborder ces questions et que les programmes scolaires sont déjà suffisamment lourds pour supporter des ajouts. La formation fait également encore largement défaut. Certes, depuis 1996, des plans nationaux de formation à l'éducation à la sexualité se sont succédé qui ont permis de former plus de 379 formateurs ayant eux-mêmes dispensé leurs connaissances à 50 000 intervenants de terrain (dont plus de la moitié de personnels issus de l'Éducation nationale) dans la quasi-totalité des académies. Mais ces formations s'effectuent sur

25. Ce rapport intitulé *Discriminations LGBT-phobes à l'école. État des lieux et recommandations* a été rendu public en juillet 2013. Il n'était donc pas disponible au moment de la rédaction de cet ouvrage (NDLR).

Sujet: On me rejette à l'école



la base du volontariat et les moyens qui leur sont dévolus ont sensiblement diminué ces dernières années, ralentissant leur rythme et leur efficacité.

L'ensemble de ces éléments contribue à dessiner les contours d'une éducation à la sexualité très inégalement répartie en fonction des territoires et, à l'échelle locale, en fonction même des établissements scolaires, d'autant plus que les nouvelles compétences des agences régionales de santé (ARS) dans ce domaine ne sont pas associées à des budgets fléchés. Cela fait dire aux représentants de SOS homophobie que, « malgré l'engagement de certains membres de la communauté éducative et les instructions officielles, des centaines de milliers d'élèves quittent chaque année les bancs de l'école sans avoir entendu parler d'homosexualité et d'identité de genre ailleurs que dans la cour de récréation sous la forme dégradante d'injures et d'obscénités²⁶ ». Chantal Picod, consultante pédagogique et formatrice en éducation à la sexualité à la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) précise pour sa part que plus de 95 % des établissements scolaires abordent l'éducation à la sexualité, tout en admettant que les interventions se limitent bien souvent à une séance d'une heure ou deux au lieu des trois séances de deux heures prévues par la loi²⁷. Et cela ne signifie pas que toutes les classes soient concernées dans un même établissement. Un sondage réalisé à la demande de Michel Teychenné auprès de six cents chefs d'établissements et des recteurs de trente académies et visant à faire remonter les actions engagées à l'échelle locale a aussi montré que seule une petite partie des académies se sentaient réellement concernées et avaient engagé des actions spécifiques sortant du cadre de la circulaire de 2003 en ce domaine.

26. *Rapport sur l'homophobie 2012*, p. 81.

27. PICOD C., « L'éducation à la sexualité à l'école », communication au colloque « La Santé des femmes en question », Chaire santé de SciencesPo/MGEN, 8 mars 2013.

POINT DE VUE**ABORDER L'HOMOSEXUALITÉ DANS LE CADRE DES PROGRAMMES SCOLAIRES, C'EST POSSIBLE !**

Lionel Labosse, professeur de français dans un lycée de Saint-Ouen et rédacteur en chef du site internet altersexualité.com, explique, en s'appuyant sur son exemple personnel, que rien n'empêche un professeur d'aborder le thème de l'homosexualité en cours.

« Actuellement, *Zazie dans le métro* et *Lorenzaccio* sont deux œuvres au programme de terminale littéraire, dont il est possible de proposer aux jeunes une analyse renouvelée, au moins en ne taisant pas leur dimension homosexuelle. Prenons l'exemple de *Zazie dans le métro*. Ce roman paru en 1959 et l'adaptation cinématographique de Louis Malle en 1960 sont au programme de terminale littéraire du bac 2013. Il est impossible de les étudier sans prendre en compte la question de l'homosexualité qui est au centre du récit. Et les connaissances en histoire de l'homosexualité éclairent le contexte. Le personnage de Gabriel est ambigu, c'est un colosse mais il est "danseuse de charme" dans un cabaret. Son épouse, Marceline, se révèle être Marcel à la fin du roman. Or Zazie cherche à savoir s'il est "hormosessuel". Ce mot est très intéressant et fort moderne, car il confond homosexualité et transgenre, avec l'évocation des hormones, qui dans le contexte des années 1950, faisaient penser à la transsexualité. De plus, si Zazie est confiée à son oncle par sa mère, c'est parce que celui-ci, de par ses mœurs, présenterait une sûreté, car la mère craignait que la fillette ne "se fasse violer par toute la famille". Dans le contexte du vote de l'amendement Mirguet (juillet 1960), on voit que Queneau met à distance l'amalgame pédophilie/homosexualité qui présidait au débat de cet amendement assimilant l'homosexualité à un "fléau social". En outre, ce roman a longtemps constitué pour les éditions Gallimard une façon de détourner la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. L'éditeur proposait le livre dans la collection "Folio junior" en le recommandant "à partir de 9 ans", alors que c'est un livre dont l'écriture est complexe, à une époque où cette loi empêchait quasiment d'aborder l'homosexualité dans un bouquin publié en collection jeunesse, puisqu'il était interdit de présenter sous un jour favorable la "débauche" et qu'à l'époque, l'homosexualité était considérée comme une "débauche". »

Des « interventions extérieures » appelées à se multiplier ?

L'intervention d'acteurs extérieurs aux équipes pédagogiques, prévue dans la loi de 2001, a plusieurs avantages. Elle permet tout d'abord de compenser le déficit de connaissances et de compétences des acteurs de l'établissement sur un sujet tel que l'homosexualité ou de leur épargner une trop grande exposition (cas de tel professeur qui serait fragilisé parce que suspecté de faire la « promotion de l'homosexualité » lorsqu'il aborde le sujet).

La sortie du cadre routinier des cours et la nouveauté ont aussi pour intérêt de pouvoir susciter une plus grande attention des élèves. Même lorsqu'ils ont un âge certain, les intervenants extérieurs représentent des interlocuteurs distants, relativement éloignés de la figure d'autorité similaire que représentent les professeurs, à côté des parents. Et si un ou deux membres de l'équipe pédagogique sont présents lors des interventions, les élèves se sentent généralement plus à l'aise et moins exposés aux jugements dans l'interaction avec des inconnus qu'avec un enseignant ou une infirmière qu'ils seraient amenés à recroiser au cours de l'année scolaire. La parole peut ainsi circuler plus librement. Cela est particulièrement valable quand l'âge des intervenants est relativement proche de celui des élèves, facilitant les possibilités d'identification, même si cela peut poser d'autres problèmes.

Diversité des acteurs impliqués

Trois associations spécialisées et couvrant une large partie du territoire français disposent actuellement d'un agrément national pour intervenir dans le cadre scolaire²⁸ sur les questions d'homophobie: Estim' (du CM1 à l'université, depuis 2000, avec principalement des bénévoles en Île-de-France mais une délocalisation croissante), SOS homophobie (intervenant de la 4^e au lycée depuis 2003 et qui dispose aujourd'hui de dix-huit délégations régionales) et enfin Contact, dont l'activité en milieu scolaire a commencé à se structurer dans la région Midi-Pyrénées en 2005 (dix-huit associations locales et quatre antennes pour des interventions allant de la 5^e à l'enseignement supérieur).

Aux actions des associations spécialisées s'ajoutent celles d'associations plus généralistes, en particulier le Planning familial (qui ne se contente pas de faire de la prévention des grossesses et considère de manière de plus en plus systématique la question de la diversité des sexualités à côté du sexisme), les associations de lutte contre le virus du sida et les infections sexuellement transmissibles (IST) comme le centre régional d'information et de prévention du sida d'Île-de-France (CRIPS-IDF), Solidarité sida ou le Kiosque info sida (qui entrent en général dans le sujet elles aussi en parlant de sexualité et de plaisir avant d'aborder la question du risque), et certaines associations spécialisées dans la lutte contre les discriminations ou intégrant de façon large cette question dans leurs activités (comme la Fédération Léo Lagrange avec son programme Démocratie et courage), qui inclut la lutte contre le sexisme et la transphobie.

Le fait de bénéficier de l'agrément national « Éducation nationale » a son importance en ce qu'il constitue un gage de reconnaissance de sérieux et d'efficacité qui rassure les chefs d'établissements. De même, pour les associations qui n'ont pas une dimension nationale, les rectorats délivrent des agréments académiques (au niveau départemental) qui légitiment et favorisent l'intervention d'autres associations. Cependant, l'obtention d'un agrément n'est pas une obligation pour intervenir en milieu scolaire. Ce très large espace de manœuvre favorise sans doute certains ratés, dans un contexte où la quasi-totalité des intervenants sont des bénévoles plus ou moins bien formés. Un contenu défaillant peut hélas avoir des « effets boomerang » néfastes sur les communautés éducatives et les parents d'élèves, en termes de décrédibilisation des associations lesbiennes, gays, bi, trans (LGBT), voire de perception de l'homosexualité.

Les interventions réalisées par l'ensemble des associations LGBT permettraient de toucher environ 30 000 élèves par an sur un total de 5,6 millions inscrits dans le secondaire. À titre de comparaison les interventions du Planning familial concernent environ 300 000 jeunes par an et celles du CRIPS-IDF pas moins de 140 000 pour la seule région parisienne. Les territoires sont inégalement desservis par ces interventions associatives: plus de la moitié d'entre elles a lieu en région parisienne et certains académies où l'homosexualité se vit de manière plus cachée et où les associations homosexuelles sont rares (zones rurales, DROM-COM...) sont particulièrement délaissées. Il serait possible d'augmenter le nombre des interventions en délivrant des agréments à beaucoup plus d'associations et en donnant davantage de moyens à celles déjà reconnues, pour les frais de transport ou la création de postes salariés. Néanmoins, le rôle de l'État doit rester central dans ce domaine dans la mesure où cela participe de l'apprentissage de la citoyenneté. D'autant que la délégation des tâches aux associations risque d'entraîner une « course à l'échalote » entre associations ne favorisant pas forcément l'arrivée sur le terrain d'acteurs formés. Les compétences des associations pourraient par contre certainement être davantage exploitées dans le cadre des formations de formateurs au sein de l'Éducation nationale et notamment dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE).

28. Elles disposent également de l'agrément national « Jeunesse et éducation populaire ».

EXPÉRIENCE/INITIATIVE**DÉMOCRATIE ET COURAGE**

La Fédération Léo Lagrange se mobilise contre l'homophobie, à travers son programme Démocratie et courage (D&C), créé en 2002 et décliné aujourd'hui dans une dizaine de régions. Son objectif est de lutter contre toutes les formes de discrimination chez les jeunes. Grâce à l'intervention pédagogique de 1 000 jeunes volontaires âgés de 18 à 30 ans et formés par la fédération, environ 150 000 adolescents, dont 130 000 élèves de collèges et lycées, ont été sensibilisés afin de mieux percevoir les mécanismes des stéréotypes, des normes et des discriminations. La sensibilisation des jeunes par les jeunes se fait sur un thème particulier, choisi en accord avec l'équipe pédagogique des établissements visités. Quatre journées thématiques d'intervention d'une durée de six heures chacune sont actuellement proposées : sur le racisme et les mécanismes de la discrimination, sur les discriminations sexistes et homophobes, sur les différentes formes de violences, sur l'éducation aux médias.

Élaborée en partenariat avec la mutuelle des étudiants (LMDE) et Sida Info Service, la journée « Le respect, c'est mutuel-le » permet de proposer aux élèves une réflexion active sur les discriminations sexistes et homophobes et plus largement sur les relations filles/garçons, la notion de genre, l'amour et la sexualité, en incluant des jeux et animations interactives autour des stéréotypes, de la norme et des insultes et la projection de vidéos apportant des témoignages et permettant de mieux comprendre la souffrance que peut engendrer l'homophobie pour les jeunes qui en sont victimes.

Variété des approches et concordance des outils utilisés

Bien que l'angle d'attaque des associations et la part qu'elles attribuent à la sensibilisation à la diversité sexuelle et à la lutte contre l'homophobie diffèrent, des constantes sont observées dans les approches et les outils utilisés. Tout d'abord, les interventions, qui sont généralement réalisées en binôme, ne ressemblent pas à des cours magistraux : leur objectif est de susciter un débat dans lequel les jeunes sont actifs. Elles partent d'ailleurs souvent de la parole des jeunes ou tentent de la faire émerger par des questions très ouvertes. En général, les intervenants évitent de se placer d'emblée dans une posture de jugement et de condamnation des propos qui peuvent circuler lors de la discussion, même s'ils ont une consonance homophobe : ils s'efforcent plutôt de faire réfléchir les jeunes sur leurs représentations et de « semer des petites graines pour déconstruire les préjugés » (selon les mots d'une intervenante de SOS homophobie). Un rappel à la loi peut toutefois intervenir plus tard au cours de l'intervention.

Si la comparaison entre l'homophobie et d'autres formes de rejet (racisme, sexisme) est particulièrement valorisée par les associations de lutte contre les discriminations pour servir leur propos contre l'homophobie, les associations LGBT n'hésitent pas non plus à s'appuyer sur une telle approche. L'analyse comparative montre qu'on retrouve les mêmes étapes dans la plupart des interventions. Ainsi, celles-ci s'arrêtent souvent sur la définition des termes qui pourraient être mal compris (qu'est-ce que « l'homosexualité », « l'homophobie », « un gay », « une lesbienne »... ?). Certains outils et supports sont aussi utilisés de façon récurrente dans les interventions, afin de libérer la parole. Ils varient en fonction de l'âge des élèves et de la manière dont la discussion prend ou pas. C'est le cas notamment des « petits papiers » (voir p. 63) : les intervenants distribuent aux élèves des petits bouts de papier ou Post-it sur lesquels ils peuvent écrire de façon anonyme des questions qu'ils n'oseraient pas forcément poser ouvertement à l'oral. Celles-ci sont ensuite classées par thèmes par les élèves, avec l'aide des intervenants, qui apportent le complément d'informations nécessaire en essayant

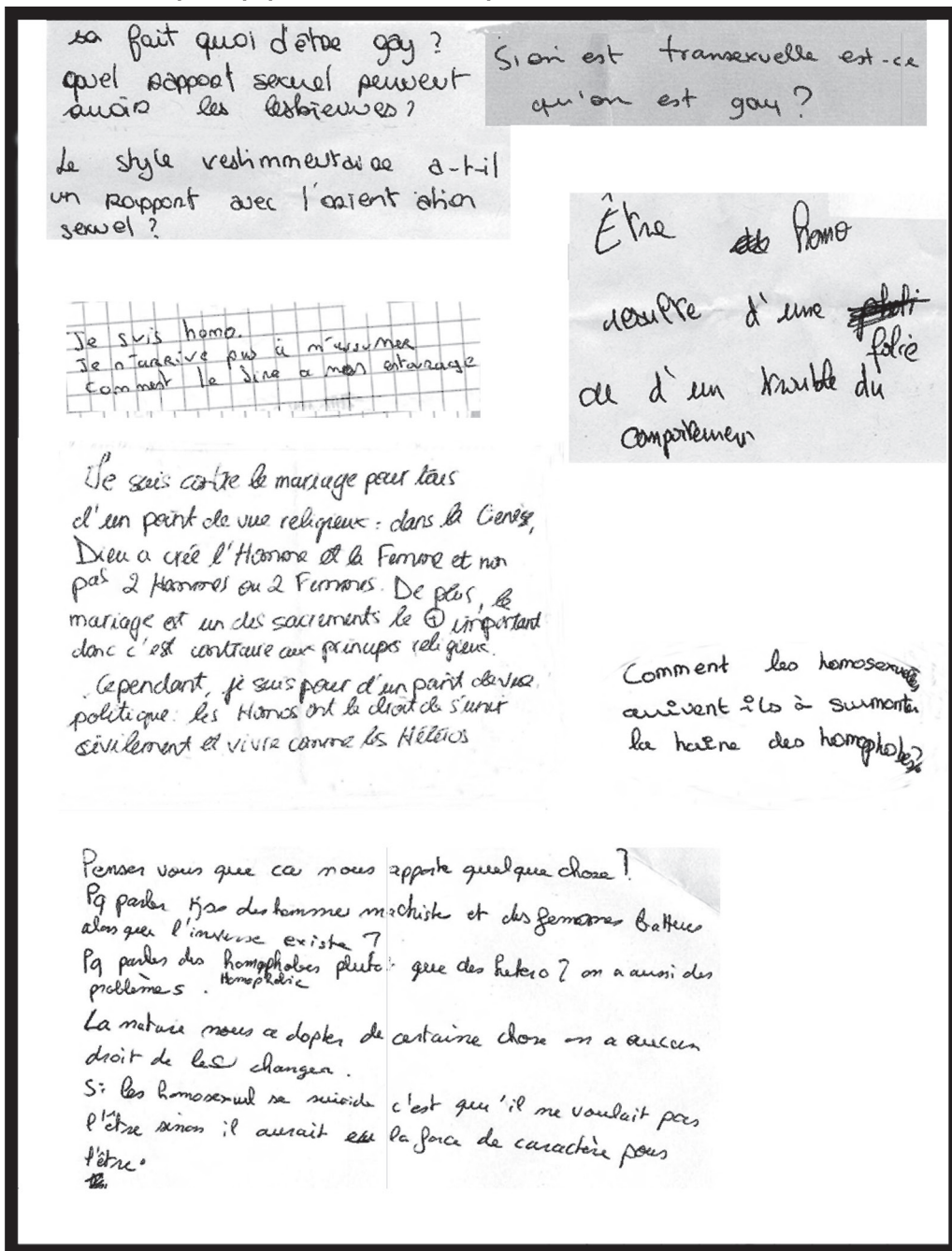
de participer à la déconstruction des clichés et des préjugés. L'expérience prouve que la curiosité des jeunes se porte sur des sujets assez ciblés, et que les affirmations péremptoires à connotation péjorative côtoient des questions plus neutres, voire des mots bienveillants signifiant la pleine acceptation de la différence de l'Autre. Les thématiques les plus fréquemment abordées sont l'amour et la sexualité (« Comment font deux homos pour faire l'amour? », « Est-ce que la sodomie fait mal? », « Est-ce qu'on peut aimer à la fois les filles et les garçons? »); le *coming out* et ses effets sur la famille et l'entourage (« Comment faire pour aider un ami rejeté par sa famille? », « Je suis gay et je ne sais pas comment l'annoncer à mon meilleur ami »); l'homoparentalité (« Comment font les gays et les lesbiennes pour avoir des enfants? », « Est-ce que ce n'est pas trop dur à vivre pour les enfants d'avoir des parents homos? »...); la religion (beaucoup d'affirmations négatives plus que de questions, sur ce point). Enfin ces derniers mois ont bien sûr été propices à la multiplication des questions et prises de position autour de la loi sur le « mariage pour tous ».

Parmi les autres outils très répandus, surtout pour les animations avec les plus jeunes (premières années de collège, voire classes de primaire), on trouve le « mur des insultes » et le « jeu du normal/pas normal » (que les associations reprennent sous différents noms). Le « mur des insultes » est un support qui a été développé par l'association nationale Contact, en collaboration avec le psychologue Éric Verdier, et qui est aujourd'hui utilisé par beaucoup d'autres acteurs, avec quelques variantes de méthode. Pour l'intervenant, il s'agit d'abord de faire écrire ou dire oralement aux jeunes des insultes puis de les inscrire sur un tableau en essayant de les définir avec eux. Les différentes insultes exprimées sont alors regroupées en plusieurs catégories en fonction des critères qu'elles visent (origine, sexe, orientation sexuelle, poids...). L'objectif ultime est de montrer la proximité forte qui existe entre les différents types de discrimination en proposant une réflexion sur le poids des mots, leur violence implicite et leur portée normative et en rappelant aux jeunes les termes respectueux (par exemple : pour ne pas offenser quelqu'un on ne doit pas dire « un pédé » mais « un homosexuel ou un gay », ni « une gouine » mais plutôt « une lesbienne »). Dans le « jeu du normal/pas normal », qu'emploie par exemple Benoît Felix, chargé de mission prévention du CRIPS-IDF auprès des publics vulnérables (notamment jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse [PJJ]), l'intervenant montre à son public des dessins ou des photographies, ou bien il décrit des situations présentant différents types de relations affectives et sexuelles. Les jeunes doivent alors préciser s'ils approuvent la situation, par exemple en brandissant un carton rouge ou un carton vert, et expliciter leur choix. Une déclinaison possible de ce jeu consiste à demander aux jeunes de se positionner de part et d'autre d'une ligne représentant les comportements qui leur paraissent tolérables ou non.

Comme dans d'autres actions de prévention en direction des jeunes, les supports vidéo sont très prisés pour animer les séances. Le centre audiovisuel Simone de Beauvoir (voir *Expérience/Initiative* p. 89) s'est spécialisé dans le recensement et la diffusion des ressources disponibles en la matière. Certaines associations homosexuelles comme le MAG (Mouvement d'affirmation des jeunes gays, lesbiennes, bis et trans²⁹) ont aussi conçu leurs propres outils vidéo et les utilisent à l'appui de leurs interventions en milieu scolaire. Mais en matière de supports vidéo, le plus connu est sans doute le DVD réalisé à partir d'un concours de scénarios intitulé *Jeune et homo sous le regard des autres*, lancé en 2008 auprès des filles et garçons de 16 à 30 ans et qui visait à favoriser la prise de parole des jeunes victimes d'homophobie, à faire évoluer les représentations sociales sur l'homosexualité et à susciter une réflexion sur les conséquences graves que peut avoir l'homophobie.

29. Cette association regroupe des jeunes âgés de 15 à 26 ans et réalise depuis 2004 des interventions en milieu scolaire, de la 4^e au lycée.

Un best of des « petits papiers » de SOS homophobie



Commentaires d'élèves, interventions de SOS homophobie en milieu scolaire.

Source : SOS homophobie, Rapport sur l'homophobie 2013, KTM éditions, Paris, 2013, pp. 92-93.

Les meilleurs scénarios retenus ont donné lieu à cinq courts métrages (*En colo; Basket et maths; Les incroyables aventures de Fusion Man; Pauline; Omar*) à partir desquels l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a édité un DVD en 2010³⁰. Comme l'explique Bruno Housseau, responsable du pôle santé sexuelle à l'INPES.

« Ces films traitent de l'acceptation de soi et de son identité sexuelle; un préalable indispensable au bien-être des adolescents ou des jeunes adultes en pleine construction. Ils pointent aussi du doigt la souffrance engendrée par l'homophobie. *In fine*, il s'agit de favoriser le respect de la diversité sexuelle et la prévention des comportements et attitudes discriminatoires mais aussi de leurs conséquences pour les jeunes concernés. »

Le DVD *Jeune et homo sous le regard des autres* s'accompagne d'un livret pédagogique qui comprend une présentation de l'outil, des éléments de connaissance générale autour de l'homophobie, une partie pratique sur la préparation et l'animation d'actions de prévention autour de l'homophobie, des idées de débats autour des cinq courts métrages, et un ensemble de ressources et contacts utiles. Ce DVD est devenu un outil incontournable sur l'homophobie et les stéréotypes de genre pour tous les professionnels désireux de s'engager dans la réalisation d'actions de prévention de l'homophobie en direction d'adolescents et de jeunes adultes, même si on peut regretter qu'un seul des cinq courts métrages (*Pauline*) évoque l'homosexualité féminine et que la question des transidentités ne soit pas traitée. Il a été diffusé largement dans les établissements scolaires et est connu de la quasi-totalité des intervenants en milieu scolaire. Notons toutefois que, loin des clichés, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture a joué un rôle précurseur en sortant dès 2003 le DVD *Qu'en dira-t-on*, à destination des élèves de l'enseignement agricole. Cet outil vidéo conçu et développé sous la houlette d'Eve Le Quang s'inscrit dans un projet global de lutte contre les discriminations incluant l'origine ethnique, le sexe et l'état de santé. Composé de trois courts métrages choisis par des élèves volontaires ayant écumé les festivals de film autour de l'homosexualité, le DVD a ensuite servi de support à l'organisation de nombreuses projections suivies de débats dans toute la France, à chaque fois en présence d'un des réalisateurs des films sélectionnés. Cela a donc permis de sensibiliser de nombreux jeunes vivant en milieu rural, où l'homosexualité reste un sujet tabou et où les jeunes homos et bisexuel·le·s sont particulièrement isolé·e·s.

Les associations spécialisées dans la lutte contre l'homophobie sont bien entendu celles qui abordent la question de l'homosexualité le plus frontalement, même si la durée prévue par les établissements pour leurs interventions est souvent plus courte que celle laissée aux associations généralistes. Leur spécificité réside avant tout dans la place importante qu'elles accordent au témoignage. C'est le cas par exemple de l'association étudiante le MAG, qui réalise des interventions en région parisienne auprès d'un public de jeunes adultes, en constituant autant que possible des binômes composés d'un garçon et d'une fille pour permettre à chacun·e de s'identifier à une figure du même sexe. L'intervention des associations étudiantes LGBT favorise aussi l'identification des publics jeunes d'un autre point de vue: celui de la proximité d'âge avec les intervenants.

L'association Contact, dont les interventions couvrent aujourd'hui une bonne moitié du territoire français, valorise elle aussi le témoignage, mais en s'appuyant sur des binômes d'intervenants composés d'un·e jeune homosexuel·le et d'un parent. De la même manière que les jeunes gays et lesbiennes évoquent le parcours qui les a menés à l'acceptation et à

30. Les différents courts métrages sont aussi visibles sur Internet: www.inpes.sante.fr/professionnels-education/outils/jeune-et-homo/outil-lutte-homophobie.asp

TÉMOIGNAGE

Jocelyne est une femme dont le fils de 26 ans a fait son *coming out* il y a quatre ans.

« Rétrospectivement, on peut dire qu'il y avait pas mal de signes qui auraient pu me mettre la puce à l'oreille, mais je ne les ai pas vus – parce que je ne voulais pas les voir [...]. Le jour où mon fils a demandé à me parler sérieusement et m'a appris la nouvelle, j'ai cru que la terre se dérobaît sous mes pieds. J'ai beaucoup pleuré et je suis passée par une phase de dépression assez sérieuse qui a failli mettre mon couple en péril. Contrairement à ce que j'aurais pensé, mon mari a plutôt bien réagi. Mieux que moi. En même temps, il devait me porter... Je me sentais responsable; je ne pouvais m'empêcher de chercher à comprendre pourquoi; qu'est-ce que j'avais fait de travers dans l'éducation de mon enfant, où est-ce que j'avais failli, est-ce que j'avais été trop protectrice... Je devais aussi faire le deuil – en tout cas je le croyais à l'époque – de l'idée de devenir grand-mère et comme je n'ai qu'un fils c'était encore plus difficile. En plus, il m'a présenté rapidement le garçon avec qui il sortait; il était plus âgé que lui, très maniéré, avec des piercings sur le visage. Je ne le sentais pas très équilibré non plus. Cela m'inquiétait pour mon fils... J'avais aussi peur qu'il attrape le sida... Et puis cela me rendait folle d'imaginer que mon enfant allait se faire traiter de « pédé » et avoir une vie plus dure que les autres, à cause de ce choix de sexualité... Depuis, j'ai compris que ce n'était pas un choix... De même qu'à lui il lui a fallu du temps pour accepter son homosexualité et nous en parler, je suis passée par une période où j'avais l'impression que je ne surmonterais jamais cette annonce. Mais un jour j'ai entendu parler de l'association Contact. J'ai pu y rencontrer d'autres parents dans la même situation que moi, ce qui m'a aidée. Ensuite, je me suis investie dans les actions de sensibilisation dans les écoles et ce combat a donné un nouveau sens à ma vie de maman. J'ai retrouvé la relation que j'avais avec mon fils avant et je suis fière de pouvoir aider à mon tour des jeunes qui sont mal dans leur peau ou des parents qui n'arrivent pas à gérer l'homosexualité de leur fils ou de leur fille. »

l'affirmation privée et/ou publique de leur homosexualité³¹, les parents d'homosexuel-le-s expliquent les difficultés et les succès qu'ils ont rencontrés dans l'acceptation et l'affirmation de l'homosexualité de leurs enfants.

La plus-value des acteurs LGBT: le témoignage

Cet accès au témoignage, par l'effet de vérité qu'il apporte, suscite de l'avis unanime un grand intérêt et une grande attention chez les jeunes. Il permet à ceux en questionnement ou qui s'identifient déjà comme homosexuel-le-s de trouver des modèles identificatoires, et aux autres de mettre un visage humain sur une réalité d'autant plus crainte qu'elle leur paraissait très éloignée d'eux. Sylvie Gras, intervenante en milieu scolaire depuis de longues années pour SOS homophobie, explique que plusieurs stratégies de présentation de soi sont possibles pour les intervenants.

« Cela dépend du public auquel j'ai affaire et de l'interaction avec la personne qui m'accompagne sur l'intervention, puisqu'on la fait à deux. Il m'est arrivé de me présenter immédiatement comme lesbienne devant les élèves... et si je ne le fais pas, la question sera parfois posée par un élève avant la fin de la séance soit à l'oral soit par l'intermédiaire des petits papiers anonymes. Il est alors intéressant de lui renvoyer la question, pour le mettre en face de ses préjugés: "Qu'en penses-tu? Et qu'est-ce que cela changerait pour toi selon que ma réponse soit oui ou non?" »

31. Toutefois, comme le précisait l'essayiste Didier Eribon, ce parcours reste finalement toujours inachevé, puisque la question du *coming out* se pose quasiment à chaque nouvelle rencontre importante de la vie.

Dans certains cas, le témoignage apparaît comme un recours quasi nécessaire pour créer un déclic.

« Par exemple lorsque la discussion part dans tous les sens, que les jeunes discutent entre eux [...]. Prenons aussi une classe où un élève n'arrêterait pas de dire "C'est dégueulasse" ou "Les homosexuels il faudrait tous les pendre" – un discours qu'on entend parfois... –, si je réponds "Ah bon mais alors tu considères que moi aussi on devrait me pendre", cela met en général le jeune en face de la violence de ses propos et permet de recentrer l'intervention. » (Sylvie Gras.)

La mise en place du témoignage comporte toutefois quelques difficultés, par exemple lorsque les témoins auxquels font face les jeunes homosexuels (ou en questionnement) véhiculent une représentation sombre du vécu de l'homosexualité et de son acceptation par l'entourage. En effet, on imagine aisément l'effet peu rassurant qu'aurait le discours d'une personne qui viendrait expliquer le mal-être qu'elle éprouve encore au quotidien. De plus, les conséquences d'une exposition publique de leur histoire personnelle peuvent être profondément déstabilisantes pour les intervenants s'ils ont été insuffisamment préparés à affronter les propos insultants ou discriminants du public auquel ils ont affaire, les jeunes étant souvent enclins à manier la provocation.

Quelques associations agréées ont néanmoins acquis un réel savoir-faire au fil de leurs interventions. Elles veillent généralement à assurer une formation adéquate pour leurs intervenants avant de les envoyer sur le terrain. Ainsi, les nouveaux intervenants de SOS homophobie, association bien implantée sur le territoire national, qui comprend aujourd'hui dix-neuf délégations régionales, reçoivent obligatoirement une formation dispensée par des personnes aguerries. Ils suivent une formation théorique sur le contenu des interventions et une formation à l'animation pédagogique destinée à faciliter l'interaction avec les élèves et le personnel enseignant. Ils doivent ensuite assister à au moins deux ou trois interventions réalisées par des collègues plus expérimentées en tant que simples spectateurs, puis participer avec un intervenant principal avant d'être plongés dans le grand bain. Notons que si la plupart des acteurs ont conscience de l'intérêt de l'évaluation des interventions menées, peu en ont ou s'en donnent véritablement les moyens. Ainsi les questionnaires distribués aux élèves ou aux équipes pédagogiques ne sont pas toujours conçus et/ou exploités comme il le faudrait.

EXPÉRIENCE/INITIATIVE

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE LA FÉDÉRATION INDÉPENDANTE ET DÉMOCRATIQUE LYCÉENNE (FIDL), 2010



La FIDL, organisation lycéenne à but syndical, lance en 2010 sa propre campagne d'affichage contre l'homophobie et invite sur son site dédié (<http://homophobie.fidl.org>) à agir contre les LGBT-phobies : témoignages, conseils, explications par des jeunes pour des jeunes.

« Si la FIDL s'engage sur ce terrain c'est qu'elle pense que cela peut changer énormément de choses. Tout d'abord, l'homophobie est une discrimination au même titre que le racisme, le sexisme. »

Un public largement délaissé dans la lutte contre les LGBT-phobies : les étudiants

Si l'intolérance envers les gays, les lesbiennes, les bi et les trans n'est sans doute pas aussi spectaculaire qu'elle peut l'être dans d'autres contextes, elle n'en reste pas moins alarmante dans l'enseignement supérieur. Cette réalité est méconnue car les étudiant·e·s bénéficient d'un accès facilité aux savoirs censé favoriser l'ouverture d'esprit. De plus, ceux des dernières générations ont toujours connu une société où l'homosexualité n'était considérée ni comme un délit (depuis 1982), ni comme une maladie mentale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS, depuis 1992). Les universités ont donc rarement été considérées comme une priorité dans la lutte contre les LGBT-phobies. Pourtant, différents obstacles s'opposent à la sensibilisation en milieu étudiant, entre autres le fait que les étudiants et le personnel éducatif entretiennent des rapports beaucoup plus distants et moins réguliers que dans l'enseignement secondaire.

Des campagnes de communication publique récentes

C'est la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Valérie Pécresse qui a lancé en 2009 la toute première campagne d'information et de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle (photos p. 69), créée en collaboration avec l'Inter-LGBT et GayLib. Avant l'été, 40 000 affiches devaient être diffusées, 20 000 affiches dans l'ensemble des établissements universitaires, des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et des autres lieux d'accueil des étudiants (résidences, foyers, maisons des étudiants...), et 20 000 autres mises à disposition des associations luttant contre l'homophobie. Deux visuels étaient proposés initialement, mettant en scène un jeune homme blanc et une jeune femme blanche. La ministre annonçait alors vouloir sensibiliser les étudiants et l'ensemble des personnels universitaires aux difficultés rencontrées par certains étudiants encore trop souvent victimes de discrimination en raison de leur orientation sexuelle, ainsi qu'aux conséquences, parfois dramatiques, d'actes et de comportements homophobes. Cette campagne fut renforcée à la rentrée universitaire 2009-2010 et diffusée dans de nouveaux lieux de vie fréquentés par les jeunes adultes. Pour répondre aux critiques émises sur la première livraison, deux nouveaux visuels apparurent sur les affiches : l'un mettant en scène un jeune d'origine maghrébine, l'autre un jeune Noir. L'accent fut aussi mis sur la diffusion du numéro de la Ligne Azur. Plus récemment, le plan de lutte contre l'homophobie³² dévoilé par Najat Vallaud-Belkacem fin octobre 2012 a mis en avant la nécessité de mieux accompagner les étudiants en situation de mal-être en raison de leur orientation sexuelle. Afin de sensibiliser les personnels en contact avec des étudiants en situation de mal-être victimes d'homophobie, un guide pratique devrait être publié à la rentrée 2013. Il est prévu qu'il soit accompagné d'une campagne d'information destinée à encourager les étudiants concernés à se rapprocher du services de médecine universitaire, du service social ou des associations LGBT de leur établissement susceptibles de les accompagner.

Des étudiants moins ouverts qu'on ne pourrait le penser

SOS homophobie et le Collectif des associations étudiantes LGBT d'Île-de-France (CAELIF) ont publié en février 2011³³, une enquête sur les représentations de l'homosexualité dans le milieu étudiant, réalisée au printemps 2010 en Île-de-France. Cette enquête, la première

32. Téléchargeable à l'adresse suivante : http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/violence_v5+_06-2011.pdf

33. *Représentation de l'homosexualité en milieu étudiant. Synthèse de l'enquête SOS homophobie-CAELIF*, 2011, téléchargeable à l'adresse : www.sos-homophobie.org/sites/default/files/enquete-soshomophobie-caelif-2011.pdf

du genre en France, a permis de dresser un panorama des perceptions de l'homosexualité et de l'homophobie chez ce public rarement ciblé.

Plus de 4 000 réponses ont été obtenues auprès d'un ensemble équitablement composé de filles et de garçons. Elles révèlent que l'homophobie n'épargne pas l'enseignement supérieur. Ainsi, il apparaît notamment que, pour près d'un-e étudiant-e sur cinq, l'homosexualité n'est pas « une manière d'aimer comme une autre », et 13 % des répondant-e-s estiment que l'homosexualité est « une orientation sexuelle déviante ». De même, ils-elles sont 19 % à se dire « choqué-e-s » ou « dégoûté-e-s » par un couple de même sexe se tenant la main ou s'embrassant en public. D'après la même enquête, trois étudiant-e-s sur quatre défendent pourtant les grands principes d'égalité des droits : 73 % des sondé-e-s estiment « absolument nécessaire » ou « souhaitable » que la société reconnaisse l'égalité des droits (ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels).

Le principal problème existant, c'est donc l'homophobie ordinaire et quotidienne (insultes, plaisanteries, moqueries), qui est minimisée et banalisée : une majorité des répondant-e-s estiment que les insultes « pédé », « enculé », « gouine » ou « tapette » ne sont pas forcément ou pas du tout homophobes. 47 % des répondant-e-s hétérosexuel-le-s affirment par ailleurs n'avoir « jamais » entendu d'insultes homophobes sur leur lieu d'études, contre seulement 30 % des homos et bisexuel-le-s ; un écart qui montre combien les difficultés rencontrées par les homos et bisexuel-le-s restent sous-estimés. Dans ce contexte, le CAELIF et SOS homophobie précisent que les administrations des établissements d'enseignement supérieur ont pleinement leur rôle à jouer pour le bien-être des étudiant-e-s homos ou bisexuel-le-s. Pourtant, elles constatent, en invoquant notamment les difficultés qu'elles ont rencontrées pour diffuser leur questionnaire, que de nombreux établissements d'enseignement supérieur refusent de se saisir du sujet. Elles concluent sur la nécessité que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les établissements s'impliquent enfin véritablement dans la lutte contre l'homophobie et que des efforts conjoints soient menés en direction du public étudiant par les associations, les administrations et les pouvoirs publics. Enfin, elles ouvrent différentes pistes : campagnes de sensibilisation, soutien des associations LGBT de campus par leurs administrations, prise en compte de la lutte contre les discriminations dans les règlements intérieurs. Des propositions auxquelles on peut ajouter celles, très concrètes, émises par d'autres groupes à l'occasion de la parution de ce rapport, dont le syndicat SUD étudiant. Ce dernier estime notamment qu'il faudrait informer plus largement sur les inégalités persistantes, les violences et le déni des libertés (ce qui pourrait passer aussi par de nouvelles enquêtes), et sensibiliser les personnels des CROUS, qui trop souvent encore, empêchent les couples de même sexe d'accéder à des logements universitaires.

Le monde étudiant n'a toutefois pas attendu que les institutions (ministères, Centre national des œuvres universitaires et scolaires [CNOUS] ou CROUS) s'emparent de cette question pour organiser des campagnes de sensibilisation auprès des étudiants. Deux réseaux sont très visibles sur cette question : le CAELIF, on l'a déjà vu, mais aussi, à l'échelle nationale, le tout jeune Réseau national des associations jeunes et étudiantes de lutte contre les discriminations (REALD), où les représentants associatifs gays et lesbiennes sont très actifs.

À l'échelle des campus, beaucoup d'universités accueillent aujourd'hui des associations étudiantes LGBT (Étudiens gayment et le MAG à Paris, G-Stud à Marseille, Wake Up à Bordeaux, Melting pomme à Caen, Commune vision à Rennes, Outcoming à Compiègne...).

Profitant de toutes les occasions possibles³⁴, elles tiennent des tables d'information régulières dans les halls de leurs facultés, imaginent des campagnes d'affichage, organisent des projections de films dans les amphithéâtres, mettent sur pied des pièces de théâtre, organisent des concerts ou des festivals divers et variés tournant autour des cultures LGBT et/ou de l'homophobie. Selon Marius Leenhardt, responsable de l'association Outcoming qui a invité un groupe engagé contre les discriminations pour un concert en plein air, le 17 mai 2010, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie « ce [dernier] type d'actions de sensibilisation a un effet bien plus efficace sur l'individu qu'une campagne d'affichage, dans la mesure où l'évènement offre quelque chose à la personne sensibilisée. Elle sera donc volontaire pour entendre le message, lequel sera par conséquent mieux écouté. »

Visuels de la campagne de lutte contre l'homophobie à l'université (décembre 2010)



34. Par exemple : Saint-Valentin en février, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie en mai, Semaine des fiertés LGBT en juin, Journée mondiale de lutte contre le sida en décembre...

EXPÉRIENCE/INITIATIVE

LE GRAND JEU DES INCLUS ET DES EXCLUS

Parmi les démarches originales portées à notre connaissance, Philippe Clauzard, chercheur en sciences de l'éducation, a développé un projet de formation autour de ce qu'il appelle «Le grand jeu des inclus et des exclus» (avec pour sous-titre «simuler pour stimuler»). Déjà auteur d'un ouvrage intitulé *Conversations sur l'homo(phobie)** proposant différents «cas pratiques» pour permettre aux enseignants et éducateurs d'agir et de réagir contre l'homophobie, il insiste depuis plusieurs années sur l'importance de trois dimensions: la formation «théorique» à partir de conférences, exposés, films débouchant sur des échanges avec des experts afin de développer des démarches pédagogiques adaptées aux différentes disciplines et niveaux d'enseignement; la formation «rencontre», avec des associations et des personnes LGBT venant témoigner de leur vécu, visant à démystifier l'homosexualité, les homosexuels et leur mode de vie; et enfin la formation «pragmatique» dont relève précisément le jeu de rôle. Cette approche pragmatique s'inspire des expérimentations d'une enseignante américaine, Jane Elliott, qui a sillonné les collèges du pays pour «jouer» au racisme. L'exercice, prévu pour durer une demi-journée, est déclinable pour les formations d'enseignants ou les familles. Philippe Clauzard précise: «Les participants n'oublient pas cette session qui les bouscule: mise en scène d'un processus de harcèlement et de torture mentale des victimes avec fortes brimades, humiliations, violences qui jouent sur les émotions. Cet exercice qui évoque aussi l'exclusion des femmes et des hommes homosexuels pourrait mettre en scène des hétérosexuels "jouant" aux homosexuels et qui subissent leurs brimades quotidiennes, les petites hontes qui provoquent de grands ravages, la marginalisation qui ghettoïse les esprits, la discrimination insupportable lorsque le sentiment d'égalité et d'appartenance à une même communauté humaine est bafoué... injustement du seul fait de son orientation amoureuse qui n'est pas "majoritaire". Le jeu de rôle est si fort, l'émotion si prégnante que la mise en mot du malaise gay et lesbien ne sera qu'évidence. Triste évidence qu'une partie de sa bonne conscience refusera de faire subir à l'autre: il est si facile de jouer l'Autre exclu une heure durant, si pénible d'imaginer l'exclusion comme le destin d'une existence. C'est ici une autre façon de "jouer le rôle de l'opprimé" encore plus agissante sur nos affects, notre essence la plus privée. Si la première proposition relève d'une dimension sociale, la seconde s'adresse davantage à l'intime ouvrant la voie à l'introspection, à la réflexion et à la production de nouveaux comportements**.»

* CLAUZARD P., *Conversations sur l'homo(phobie)*, L'Harmattan, 2002. Philippe Clauzard est docteur en sciences de l'éducation et en formation pour adultes (CNAM), maître de conférences à l'université de la Réunion.

** CLAUZARD P., «L'éducation comme rempart contre l'homophobie: constats et formations», in BAREILLE C. (dir.), *Homosexualités: révélateur social?*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010, pp. 44-45.